

Rassemblement la France

N°23 – juin 2008

www.r-i-f.org Directeur de publication : Alain Bournazel

Rédacteur en chef : Claire Mardini

NUMERO SPECIAL CONVENTION NATIONALE

EDITORIAL

POUR UNE MOTION DE CENSURE



Jean-Paul Bled
Président d'Honneur du RIF

La convention du RIF est venue à point nommé. Elle s'est tenue alors que les élections européennes se profilent à l'horizon. De ce fait la question européenne va immanquablement revenir sur le devant de la scène. D'autant que la France doit assumer à compter du 1^{er} juillet la présidence de l'Union européenne et que le traité de Lisbonne entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Les conditions d'une percée souverainiste lors de ces élections sont réunies. La liste en est longue. La désaffection des peuples à l'endroit de l'Union européenne s'est accentuée. Si des facteurs extérieurs contribuent à l'aggraver, on voit bien que la crise économique actuelle trouve aussi pour partie son origine dans le renchérissement de l'Euro et le refus obstiné de la Banque Centrale européenne de baisser ses taux directeurs. Il va devenir de plus en plus évident que le pouvoir est ailleurs, comme le mouvement de protestation des pêcheurs en apporte l'illustration. Ce constat ouvre les portes à un vote sanction.

De son côté, Nicolas Sarkozy ne fait rien pour rendre son engagement européen populaire. Son refus de reconnaître le vote des Français confirme, s'il en était besoin, que la dérive européiste est antinomique de la démocratie. L'alignement progressif de la politique française sur les Etats-Unis est inséparable du choix européiste. L'intégration de la France dans le système européen n'est que l'autre face de sa normalisation au sein de l'ensemble euro-atlantique. Tout montre que l'opinion publique condamne ce volet de la politique sarkozyste. A nous de faire que cette condamnation se retrouve dans les urnes.

Il faut donc transformer les élections européennes en une vaste motion de censure contre la politique de Nicolas Sarkozy. Il appartient au RIF de prendre la tête de cette campagne. A cette fin, il s'est mis en ordre de bataille autour d'une direction soudée autour de Paul-Marie Coûteaux et d'Alain Bournazel et appuyée sur une équipe dynamique. Nous avons un an pour convaincre les Français. A nous de relever ce pari.

LES DEBATS DE LA CONVENTION NATIONALE
SAMEDI 17 MAI 2008

OUVERTURE DE LA CONVENTION NATIONALE DU RIF
PAR M. JEAN-PAUL BLED, PRESIDENT SORTANT

M. Jean-Paul Bled dans son allocution introductive Les dangers de la politique de Nicolas Sarkozy et les enjeux des prochaines élections européennes (V. éditorial p1)

M. Jean-Paul BLED annonce son départ de la présidence du RIF mais, aussi son intention de poursuivre ses activités au sein du mouvement et en particulier la rédaction de ses chroniques. Par ailleurs il développera les études politiques et géopolitiques dans le cadre de l'Institut Périclès (manifestations avec des invités de renom du Québec, de l'Iran, ou de la Russie, par exemple).

M. Jean-Paul BLED propose pour diriger le RIF pendant un an, un ticket Paul-Marie COÛTEAUX, Président et Alain BOURNAZEL Secrétaire général.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

La Convention Nationale procède aux modifications suivantes :

- Le Secrétaire général sera assisté par des secrétaires nationaux dans le cadre des actions ;
- Le Président sera, secondé par un ou plusieurs Vice-présidents ;

ELECTION DU PRESIDENT ET DU SECRETAIRE GENERAL

M. Jean-Paul Bled soumet au vote de l'assemblée le ticket qu'il propose pour une durée d'un an
M. Paul-Marie COÛTEAUX est élu Président ;
M. Alain BOURNAZEL est élu Secrétaire général.

ELECTION DU PRESIDENT D'HONNEUR

Sur proposition de Paul-Marie COÛTEAUX, Jean-Paul BLED est élu président d'honneur

ELECTION DU BUREAU ET DU COMITE DIRECTEUR

Proposition du Président et du Secrétaire général, la Convention élit le Comité directeur et le Bureau. (Voir composition infra)

INTERVENTION DE M. PAUL-MARIE COÛTEAUX, NOUVEAU PRESIDENT

M. Paul-Marie COÛTEAUX commente son action au sein du RIF depuis sa création. Il expose le contexte dans lequel il a été créé. Le RIF a commencé à "petite vitesse" car les circonstances n'étaient pas favorables. Il émet le souhait que le mouvement se développe.

LA SITUATION DE DEFENSE DE LA FRANCE **VIS-A-VIS DE L'OTAN**

Pour Alain Corvez le livre blanc de la défense de Nicolas SARKOZY est marqué du sceau de l'Atlantisme. Dans le cadre de cette politique le démantèlement de la Défense française se poursuit. 1/3 des installations militaires classiques : (armée de terre, armée de l'air, la marine nationale) seront supprimées afin de mieux de mettre la France sous l'égide de l'OTAN !

A ce sujet, la position du RIF est claire la France doit conserver toute sa capacité de Défense et refuser de répondre à la demande du président Bush d'envoyer les troupes françaises en Afghanistan ! **Vote d'une motion sur la défense.**

Fête de la Souveraineté

La convention adopte sur proposition de Paul-Marie COÛTEAUX une motion pour faire du 29 mai une fête nationale.

Illégitimité du traité de Lisbonne

Le RIF adopte la déclaration d'illégitimité du traité de Lisbonne présenté par le Forum pour la France et soutiendra toute action pour assurer la promotion de ce texte. Du fait de son caractère illégitime le traité de Lisbonne ne peut créer aucun droit positif en France.

INTERVENTION DE L'AMBASSADEUR ALBERT SALON SUR LA FRANCOPHONIE

M. l'Ambassadeur Albert SALON lance un appel à la France, comme à tous les Francophones, pour une action mondiale en faveur de la langue française. Il souhaite la construction du plus large espace francophone à la fois solidaire et de coopération.

Il émet également la volonté que la langue française soit la langue de référence juridique de l'Union .Il se dit navré de constater que le chanteur français, lors de l'Eurovision, opte pour une chanson en anglais, et ce malgré les élans de protestations..

INTERVENTION D'ETIENNE TARRIDE

La logique juridique d'un Référendum

- Le Président de la République ne peut pas faire annuler les résultats d'un Référendum.
- Depuis le quinquennat, le Référendum ne trouve pas sa place.
- D'autre part, soumettre une question au peuple par la voie référendaire implique qu'elle doit être grave, importante pour le pays.
- Si une question est repoussée par le peuple, alors le Président de la République peut démissionner. C'était le cas du Général de Gaulle qui engageait sa responsabilité lorsqu'il soumettait une question au peuple. Et c'est ce qu'il fit un certain 28 avril 1969.
- Mais, il faut bien remarquer que l'exemple du Général de Gaulle n'a pas été suivi puisque nous ne connaissons pas d'autres exemples de Présidents français engageant leur responsabilité à l'occasion d'un Référendum !

INTERVENTION DE M. ALAIN BOURNAZEL **SUR LES QUESTIONS EUROPEENNES**

Les "sept plaies" de l'Union européenne

M. Nicolas SARKOZY est un escroc puisqu'il excelle dans la stratégie du mensonge, tentant par tous les moyens de déroger aux résultats du Référendum du 29 mai 2005 !

Il n'y a pourtant pas de quoi s'en réjouir quand on y pense : l'Union européenne est la cause essentielle des maux qui frappent la France

La preuve par sept

- ‡ La zone euro est en perpétuelle stagnation économique, malgré les promesses de développement, multipliées à l'époque du lancement de la monnaie unique.
- ‡ L'inefficacité des politiques sectorielles européennes menées dans plusieurs domaines tels que l'agriculture, la pêche, la recherche par exemple ;
- ‡ La remise en cause de l'Etat républicain avec la montée en puissance des communautarismes, encouragée par Bruxelles;
- ‡ Incapacité à défendre les intérêts de la France dans les négociations internationales comme celle de l'OMC ;
- ‡ Disparition programmée de la langue française ;
- ‡ Effacement du rôle de la France sur la scène internationale.
- ‡ Alignement total sur la politique américaine avec tous les risques d'être entraîné dans des aventures guerrières, dangereuses !

L'Union européenne n'est pas réformable. Cette institution ne pourra pas se pérenniser. Il faudra repenser les rapports entre les nations européennes. La France doit être à l'avant-garde de cette remise en cause, en clamant haut et fort les valeurs de la Souveraineté des nations.

INTERVENTION DE M. NICOLAS DUPONT-AIGNAN

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN affirme que le rendez-vous avec l'histoire se rapproche car la situation politique a trop duré. Nicolas Sarkozy accélère la décomposition de la France : il est sournoisement en train de mettre en place sa politique d'abandon de nos alliances traditionnelles. Une refondation de l'Europe est nécessaire.

Un débat animé suit cette intervention.

CONCLUSIONS DE M. PAUL-MARIE COÛTEAUX, PRESIDENT DU RIF

M. Paul-Marie COÛTEAUX pense que plus que par les élections "pipées", la France sera sauvée par les "circonstances" : il y aura un "ouragan" politique et social et le peuple français va sortir de sa léthargie. Il convient donc que le RIF soit prêt lorsque ces "circonstances" surviendront. Pour cela, il doit s'organiser en réseaux ("Que derrière chaque visage, il y ait un réseau")

M. Paul-Marie COÛTEAUX estime que si "notre" presse est devenue convenable, plusieurs domaines d'action doivent être développés :

- Notre capacité d'intervention dans les medias locaux et sur la toile internet.
- Notre connaissance mutuelle (par exemple en diffusant à chaque membre du RIF la liste des autres membres avec leurs coordonnées y compris téléphoniques).
- Notre pénétration dans les autres partis politiques (la double, triple, voire quadruple appartenance étant vivement encouragée).

- Notre capacité à susciter ou accompagner des actions directes (MOCRIES, Sirènes, interventions auprès des maires afin qu'ils enlèvent les drapeaux européens "illégaux" des frontons de leurs mairies, etc.)
- Remplacer les universités d'été (lourdes et coûteuses pour chacun) par l'organisations tous les 2 mois environs de journées d'études en régions sur des thèmes différents : Toulouse, Nice, Lyon, Clermont-Ferrand sont évoqués dans un premier temps.

M. Paul-Marie COÛTEAUX rappelle que, 3 ans après le NON, nous devons faire du 29 mai, la fête anniversaire du 29 mai : La Fête Nationale de la Souveraineté est organisée ce jeudi 29 mai à 18 heures 30, Place Saint Germain, Paris 6ème (métro Saint Germain des Près).

TEXTE ETABLI PAR ALEXANDRA MULLER-CHAPUIS ET CLAIRE MARDINI

DECISIONS ADOPTEES

COMPOSITION DU BUREAU

Bureau :

Paul-Marie Coûteaux : *Président*

Jean-Paul Bled : *Président d'honneur*

Alain Bournazel : *Secrétaire Général*

Françoise Buy-Rébaud : *Vice-Présidente chargée de l'organisation*

Alain Corvez : *Vice-Président chargé des relations extérieures*

Secrétaires nationaux :

Sylvie Perrin : *infusion internet*

Julia Buchman : *jeunes*

Jean-Guy Dubois : *organisation territoriale*

Anne de Vaureix : *communication/presse*

Jean-Marc Joubert : *argumentaire formation*

Victor Lavedan : *site*

Andy Loubry : *communication audiovisuelle*

Gaël Nofri : *action locale*

Pierre-Yves Rougeyron : *actions*

Patrick Pommier : *questions européennes*

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

M. Gérard BAILLET

M. Jean-Paul BLED

M. Alain BOURNAZEL

Mme Julia BUCHMANN

Mme Françoise BUY-REBAUD

M. Louis CHAGNON

Colonel Alain CORVEZ

Mme Anne de VAUREIX

M. Marcel DEMEULANDRE

M. Jean-Guy DUBOIS

M. Evode ERMEL

M. André FONTAINE

M. Jean-Marc JOUBERT

M. Victor LAVEDAN

M. Philippe LECARPENTIER
M. Maurice LIVERNAULT
M. André LOUBERSAC
M. Andy LOUBRY
M. Patrick MARLIER
M. Jean-Luc MARSAT
M. Bertrand MATHIERE
M. Bruno MOSCHETTO
M. Gaël NOFRI

Mme Sylvie PERRIN
M. Jack PETROUSSENKO
M. Patrick POMMIER
M. Christian PRADEAU
M. Bernard PRUDHON
M. Joël RIGOLAT
M. Pierre-Yves ROUGEYRON

MOTION LA FRANCE ET L'OTAN

Face aux menaces multiples qui se manifestent dans le monde, la France, tout en restant solidaire de ses alliés et des accords qu'elle a signés avec de nombreux pays, doit conserver l'indépendance de sa Défense nationale dont la force de dissuasion nucléaire représente le socle incontournable. Elle doit parallèlement conserver et renforcer ses capacités d'opérer à l'étranger pour y défendre ses intérêts éventuellement menacés, dut-elle pour cela quitter l'Alliance Atlantique.

Le RIF dénonce en conséquence les diminutions annoncées par le Président de la République et le Ministre de la Défense du format à la fois de nos forces classiques et de nos armes nucléaires. Il dénonce également la réintégration annoncée de l'organisation militaire intégrée et l'envoi de renforts français en Afghanistan (où les raisons invoquées pour le justifier sont fausses.)

L'OTAN est devenu, depuis la disparition de l'URSS, le bras armé des Etats-Unis d'Amérique qui s'enlisent dans des guerres injustifiées et inutilement meurtrières de populations civiles, en Iraq et en Afghanistan et projettent d'en mener ailleurs, notamment en Iran ou en Syrie. La France doit se désolidariser de ces aventures vouées à l'échec et garder son indépendance sur ces questions vitales. La lutte contre le terrorisme se mène d'abord avec des services de renseignement et de police de qualité !

LE TRAITE ILLEGITIME DE LISBONNE NE PEUT FONDER AUCUN DROIT EN FRANCE

Le Peuple français a rejeté le 29 mai 2005 le projet de « constitution européenne ».

Ce même projet, sous la forme du traité de Lisbonne, a été ratifié dans le mépris du peuple et la trahison de l'indépendance nationale, avec l'approbation, au Parlement, de représentants non mandatés à cet effet.

La souveraineté est inhérente à notre Nation ; nul représentant ne peut l'abolir.

Or, le traité porte une atteinte mortelle à l'indépendance et à l'unité de la Nation.

Il met fin à notre liberté chèrement acquise, et à notre faculté de décider de notre avenir.

En validant la « charte des droits fondamentaux », il mène au communautarisme, à l'inégalité des droits entre Français, et à la désintégration nationale.

Illégitime, il est nul et non avenu, comme le seront les textes et jugements fondés sur lui.

Les auteurs de cette forfaiture devront en répondre devant le peuple.

MOTION D'ORIENTATION POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Le Président de la République et les partis se sont efforcés, en 2008, d'escamoter tout débat sur l'Europe. Violant l'esprit des Institutions de la Ve République, ils ont fait ratifier par le Parlement le traité de Lisbonne qui n'est que la reprise à l'identique de la Constitution Giscard, rejetée par le peuple français lors du référendum du 29 mai 2005. Les élections européennes de 2009 doivent permettre aux citoyens de se réappropriier le débat politique européen. Elles doivent se transformer en une véritable motion de censure contre le Président, et la coalition des partis qui ont bafoué le Non. *Elles constituent une excellente occasion de dire de nouveau Non.*

Le Rassemblement pour l'Indépendance et la Souveraineté de la France remercie Paul-Marie Coûteaux pour l'œuvre admirable qu'il a accomplie, en portant la parole de la France dans les instances européennes et en se faisant le défenseur intransigeant de notre Souveraineté.

Face à la faillite politique et morale d' l'Union européenne, il importe que les souverainistes disposent d'une représentation élargie au Parlement européen afin que les intérêts de la France soient mieux défendus.

Le RIF entend s'engager pleinement dans les élections européennes, dans le cadre d'une stratégie unitaire avec les autres mouvements qui défendent la souveraineté de la France. Il donne mandat à cet effet à son président et à son secrétaire général pour engager avec eux les négociations nécessaires.

Le RIF investit pour le représenter lors des prochaines élections européennes :

- Paul-Marie Coûteaux, président, comme tête de liste dans la région parisienne ;
- Alain Bournazel, secrétaire général, comme tête de liste dans le grand Sud-Ouest.

Les autres investitures seront délivrées par le comité directeur ou par une convention nationale extraordinaire.

Le peuple français doit aujourd'hui se rassembler dans une grande passion pour la France.

L'Agenda du RIF

<i>DATE</i>	<i>LIEU</i>	<i>EVENEMENT</i>
<i>VENDREDI 13 JUIN</i>	<i>PARIS</i>	<i>REUNION DES FEDERATIONS DU RIF DE PARIS ET DE LA PETITE COURONNE ASIEM 6 RUE ALBERT DE LAPPARENT 75007 PARIS</i>
<i>SAMEDI 14 JUIN</i>	<i>PARIS</i>	<i>REUNION DU COMITE DIRECTEUR PARLEMENT EUROPEEN 288 BOULEVARD SAINT-GERMAIN 75007 PARIS</i>
<i>DIMANCHE 15 JUIN</i>	<i>PARIS</i>	<i>FETE DE RADIO COURTOISIE ESPACE CHAMPERRET – PORTE CHAMPERRET RUE JEAN OSTREICHER – PARIS XVII DE 10 H 00 A 19 H 00 DEDICACE DE LIVRES</i>
<i>LUNDI 16 JUIN</i>		<i>RADIO COURTOISIE LIBRE JOURNAL de Jean-Paul BLED De 12 h à 13 h 30</i>
<i>JEUDI 26 JUIN</i>	<i>PARIS</i>	<i>CAFE SOUVERAINISTE MENSUEL LE FRANÇOIS COPPEE 1 boulevard du Montparnasse – Paris VI DE 19 H 00 A 20 H 00</i>
<i>JEUDI 26 JUIN</i>	<i>PARIS</i>	<i>RECITAL DE PIANO DE JEAN REBAUD VOYAGE AUTOUR D'UN CLAVIER INJA – 56 BOULEVARD DES INVALIDES – PARIS VI A 20 H 30 STATION DE METRO DUROC CE RECITAL EST DONNE AU BENEFICE DES CAHIERS DE L'INDEPENDANCE</i>

LIBRE JOURNAL de Paul-Marie COÛTEAUX
Sur Radio Courtoisie (95,6 Mhz)

- Chaque mercredi de 21 h 30 à 23 h 00
- Rediffusion chaque vendredi de 21 h 30 à 23 h 00